

École municipale de golf



V6 07032024

Numéro unique gratuit :
08000 13140

Services municipaux et CCAS

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi, et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi, de 12h à 18h

École municipale de Golf

L'école municipale de golf s'adresse aux jeunes de **7 à 17 ans**, de septembre à juin (hors vacances scolaires). L'école s'engage à leur apprendre la pratique du golf dans le respect de l'éthique de ce sport, en référence au guide fédéral.

L'inscription de l'enfant est obligatoire pour pouvoir suivre les cours de l'école municipale de golf.

Où ?

- Golf de miramas, au mas de Combe

Quand ?

- 1 cours/semaine déterminé par le professeur en fonction du niveau
- Mercredi : 10h-11h30, 14h-16h
- Samedi : 13h30-15h30

Calendrier disponible à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse ou sur le site de la ville miramas.fr

Tenue de sport recommandée.

Où trouver le dossier ?

Au Golf de Miramas, mas de Combe, auprès de Madame Martino

Où trouver et retourner le dossier complet ?

- Golf de miramas, au mas de Combe

Documents à fournir

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

Coût

- Le tarif annuel est fixé par délibération du Conseil Municipal

Païement

Lors de l'inscription :

- chèque bancaire libellé à l'ordre de la "Régie Unique PEJESC"

